



Le Syndicat.

**Avec vous, nous voulons
obtenir davantage !**



 **Suivez-nous sur instagram :**

[@pharmassis](https://www.instagram.com/pharmassis)

[@unia_suisse](https://www.instagram.com/unia_suisse)

Syndicat Unia Région Vaud - T : +41 77 489 53 40 - www.vaud.unia.ch - vaud@unia.ch



APH détaillé

- Les résultats détaillés du sondage sont consultables en version numérique avec le code QR
- Un livret papier détaillé est également disponible à nos secrétariats sur demande

Synthèse des principaux résultats

Public sondé :





Plus de 740 employé.e.s en pharmacies ont répondu, soit environ $\frac{3}{4}$ de la branche dans le canton de Vaud.

Ce résultat est encourageant, car nous sommes au début du processus de revalorisation de la branche.

Cela démontre un potentiel et une urgence à améliorer les conditions de travail dans des assistant.e.s en pharmacie et donne un poids et une force à nos démarches.

1. Je suis (fonction)

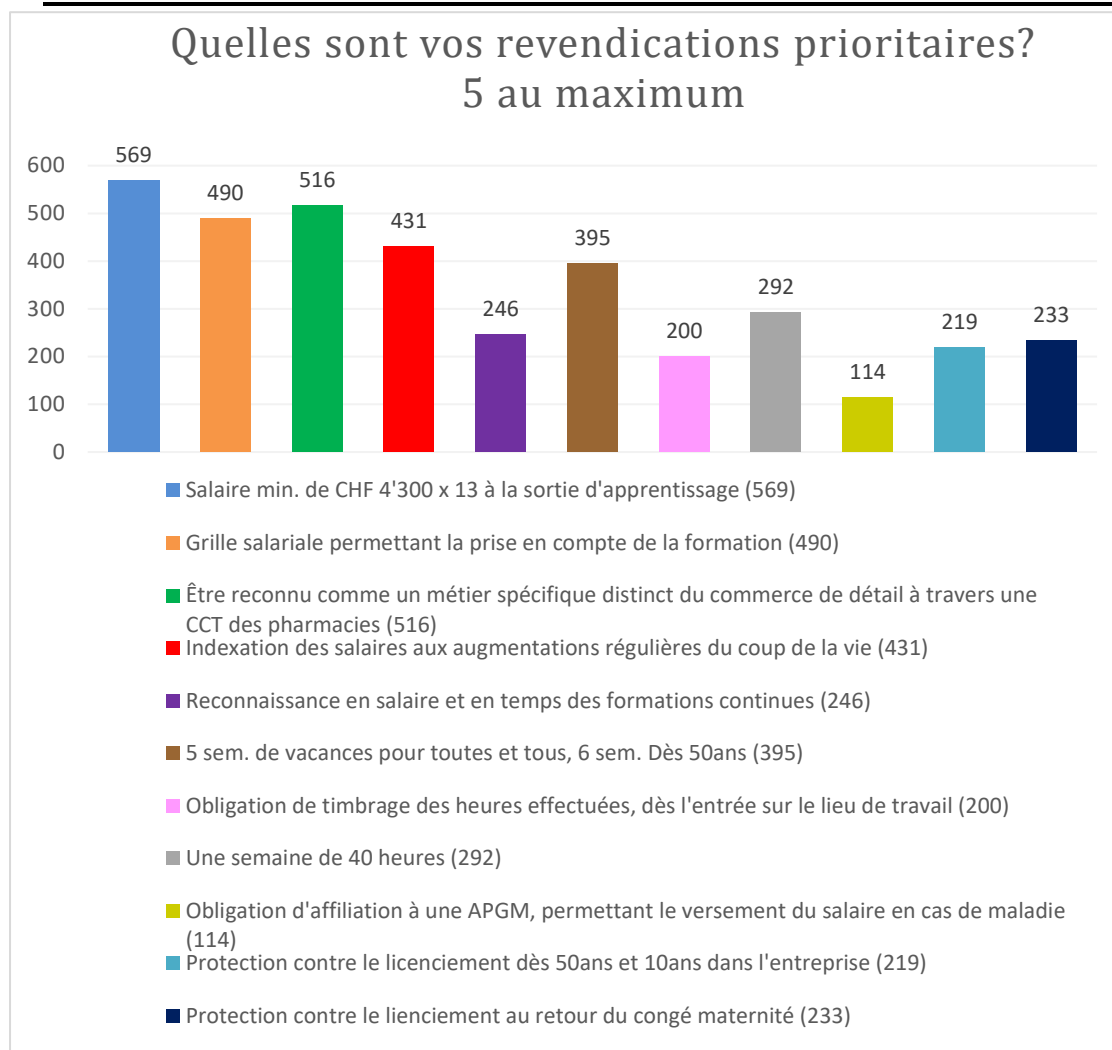
[Plus de détails](#)

 Pharmacien/ne	60
 Assistant.e en pharmacie	602
 Apprenti.e	68
 Droguiste	11



Les 5 revendications prioritaires choisies :

- Salaire minimum de CHF 4'300 X 13 en sortie d'apprentissage (76%)
- Être reconnu comme métier spécifique distinct du commerce de détail, à travers une convention collective de travail (CCT) des pharmacies (69,6%)
- Grille salariale permettant la prise en compte de la formation, des responsabilités et de l'ancienneté (66,1%)
- Indexation des salaires aux augmentations régulières du cout de la vie (58,1%)
- 5 semaines de vacances pour toutes et tous, 6 semaines dès 50 ans (53,3%)



Les autres revendications gardent toute leur importance !

- Une semaine de travail de 40h : 39,4 %
- Reconnaissance en salaire et en temps des formations continues : 33,2 %
- Protection contre le licenciement au retour du congé maternité : 31,4 %
- Protection contre le licenciement dès 55 ans et 10 ans dans l'entreprise : 29,5 %
- Obligation de timbrage des heures effectuées dès l'entrée sur le lieu de travail : 27 %
- Obligation d'affiliation à une APMG (assurance perte de gain maladie) permettant le versement du salaire en cas de maladie : 15,4 %

Autres commentaires :

Les apprenti.e.s représentent 10% des sondé.e.s. Pour la plupart, ils revendiquent **un meilleur salaire durant la formation et un salaire minimum à la sortie de l'apprentissage**. Ils aimeraient également du temps pour réviser leur cours et **garantir la réussite de leur formation très soutenue**.

Les pharmacienn.e.s et droguistes rejoignent les assistant.e.s en pharmacies sur la nécessité d'**un meilleur salaire**, plus adapté à leur niveau de formation et de connaissances, ainsi qu'**un 13^{ème} salaire** pour cette **branche, qui doit être revalorisée !** Il ressort également des demandes pour **des meilleures conditions pour l'allaitement après la 1^{ère} année** et d'étendre ces revendications vaudoises de la branche à l'ensemble des cantons romands !

AG APH Vaud – 24.10.2022



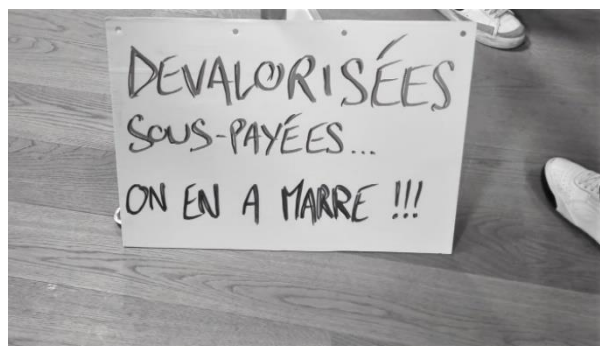
Die Gewerkschaft.
Le Syndicat.
Il Sindacato.

Le 24 octobre dernier, 75 assistant.e.s en pharmacie se sont réunis à Lausanne.



Ce succès montre une nouvelle fois, après le sondage sur les revendications, **l'urgence d'une revalorisation de vos conditions de travail et de vos salaires.**

Toutes les personnes présentes en sont ressorties pleines d'énergie et de nouvelles idées pour ce combat, et il est désormais urgent d'entrer en discussion avec la Société Vaudoise de Pharmacie (SVPPh) pour obtenir des améliorations concrètes et rapides sur la base des revendications pour lesquelles vous vous êtes déjà exprimées.



Nous comptons sur votre soutien et participation !

J'adhère au syndicat Unia Vaud :



Contact : +41 77 489 53 40 – vaud@unia.ch